



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DIPLÔME SUPÉRIEUR DE NOTARIAT (DSN)

2023/2024

Diplôme supérieur de notariat - Droit

► PRÉSENTATION

Le diplôme supérieur de notariat représente la voie universitaire d'accès à la profession de notaire. Il est délivré par l'université dans le cadre d'une convention signée avec l'Institut national des formations notariales ([INFN](#)).

► OBJECTIFS

Cette formation permet aux candidats d'acquérir la maîtrise des techniques juridiques nécessaires à la pratique notariale.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +5

► PROFIL RECOMMANDÉ

L'inscription au DSN est obligatoire pendant l'ensemble de la scolarité (semestrialités et soutenance du mémoire).

Le dossier d'inscription doit être transmis au bureau de la scolarité accompagné des documents suivants :

- 1 photo d'identité (sans tampon) ;
- Photocopie du master de droit notarial ;
- Justificatif d'inscription à l'École du notariat et/ou les attestations des semestrialités ;
- Le cas échéant, la photocopie de la carte d'étudiant de l'université Paris-Panthéon-Assas ;
- 1 enveloppe libellée à vos nom, prénom et adresse, affranchie au tarif en vigueur (< 20g) ;
- l'attestation de paiement de la [contribution vie étudiante et campus \(CVEC\)](#) ;

Les droits d'inscription s'élèvent à 243 euros. Le paiement s'effectue au bureau de la scolarité de Master 2 du centre Panthéon (le paiement par chèque n'est plus autorisé).

Le dossier d'inscription doit arriver au bureau de la scolarité de master 2 du centre Panthéon ou par mail à scol-master-pantheon@u-paris2.fr du 1er septembre et **au plus tard le 31 mars**

Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- [[{"fid":"61936","view_mode":"default","fields":{"format":"default"},"link_text":" Dossier d'inscription administrative 2022-2023","type":"media","field_deltas":{"7":{"format":"default"}}, "attributes":{"class":"media-element file-default","data-delta":"7"}}]]
- [[{"fid":"61937","view_mode":"default","fields":{"format":"default"},"link_text":"notice explicative 2022-2023","type":"media","field_deltas":{"8":{"format":"default"}}, "attributes":{"class":"media-element file-default","data-delta":"8"}}]]

Délivrance du diplôme de DSN : à l'issue de la formation auprès du CFPN, la demande de diplôme, accompagnée des attestations de validation des semestrialités et de soutenance du mémoire, de la photocopie de la carte d'étudiant, doit être adressée à :

Université Paris-Panthéon-Assas
Scolarité de Master 2 Panthéon
12 place du Panthéon
75231 Paris Cedex 05

Pour recevoir le diplôme par la poste en recommandé, un montant de 6 euros vous sera réclamé.

► CONTACT

Scolarité Panthéon

Inscriptions - bureau 108
12 place du Panthéon - 75231 Paris Cedex 05
+33 (0)1 44 41 55 92

Ouverture du bureau au public :

Lundi : 13h à 16h30
Du mardi au jeudi : 9h30 à 12h30 et 13h00 à 16h30
Vendredi : 9h30 à 12h30

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://ciffop.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-superieur-de-notariat-dsn>

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université